

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 janvier 2022

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 45 + 11 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. D. FOLLENIUS

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mmes A. CHABERT, L. MEHL, MM. B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. J.M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, L. STEINMETZ, G. HALTER, Mme M.C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant - , S. LEICHTWEIS, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, M. MEYER - Pouvoir à M. P. MICHEL -, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, MM. E. WAGNER - Pouvoir à M. F. GERBER -, G. REUTENAUER, J.M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, Mme S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, MM. C. WINDSTEIN, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, J.L. RINIÉ, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER-.

Délibération n°7 A : Demande d'un fonds de concours à la Commune de Bouxwiller

Rapporteur : M. R. SCHMITT

Vu l'alinéa V de l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 27 mai 2009,

Vu la convention de mandat signée le 24 septembre 2015 par la Communauté de Communes du Pays de Hanau et la Commune de Bouxwiller, par laquelle l'intercommunalité confie à cette dernière le soin de réaliser pour son compte les travaux d'éclairage public de la gare routière lors de l'aménagement de la rue de Babenhausen,

Vu le décompte final établi le 19 octobre 2021 par la Commune de Bouxwiller,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

*** d'ACCEPTER** de la Commune de Bouxwiller un fonds de concours d'un montant de **7 923,05 €** pour les travaux en éclairage public de la gare routière réalisés lors de l'aménagement de la rue de Babenhausen que la Communauté de Communes a financés dans le cadre d'une convention de mandat signée avec la Commune ;

*** de PRECISER** que le plan de financement du solde des travaux, est le suivant :

- o Dépenses H.T. : **15 846,10 €**
- o Recettes :
 - Communauté de Communes : 7 923,05 € 50 %
 - Commune de Bouxwiller : 7 923,05 € 50 %
 -
 - 15 846,10 € 100 %**

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président